

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7403737401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7403737401>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 avril 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**

In Extenso

Experts-Comptables

MPP

*Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 82 impasse du Hameau des Travers,
50810 ST PIERRE DE SEMILLY*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 11/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : MPP

Siège : 82 impasse du Hameau des Travers, 50810 ST PIERRE DE SEMILLY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet : les travaux de plâtrerie, peinture, placo, faïences, carrelages, revêtements de sols et murs, façades, décoration (enduits à la chaux- menuiserie) ; le commerce et la location de tous types de consommables, matériels et accessoires liés aux travaux de plâtrerie, peinture, placo, faïences, carrelages, revêtements de sols et murs, façades, décoration (enduits à la chaux - menuiserie) ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de l'objet social

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de

l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : M. Arnaud MARIE, demeurant 82 impasse du Hameau des Travers 50810 ST PIERRE DE SEMILLY
La Société sera immatriculée au RCS de COUTANCES

POUR AVIS

Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex